

BULLETIN MUNICIPAL

PRINTEMPS / ÉTÉ 2026



MOT DE LA MAIRESSE

C'est avec fierté et enthousiasme que je m'adresse à vous dans cette nouvelle édition de notre bulletin municipal. C'est toujours un plaisir de pouvoir vous tenir au courant de ce qui se passe chez nous et sur l'évolution de notre collectivité. L'été est à nos portes et notre ville se prépare à la saison estivale. À travers ces pages, vous découvrirez une foule d'informations importantes et de sujets pertinents auxquels vous pourrez vous référer tout au long du prochain semestre.

Je vous invite à profiter du début de la nouvelle saison pour participer vous aussi à faire de notre ville un endroit toujours plus beau et inspirant! Que ce soit en participant aux activités offertes, en prenant soin de votre milieu ou en vous impliquant dans un comité, vous jouez un rôle important. Vous aurez bientôt l'opportunité d'en apprendre davantage sur notre nouveau Comité de participation citoyenne et de donner votre opinion sur différents sujets.

Dès cet été, vous entendrez aussi parler de plus en plus d'un événement majeur qui s'en vient chez nous, soit la tenue de la 61^e Finale des Jeux du Québec prévue à l'été 2027. Des activités tests sont prévues dans quelques mois, comme une compétition de triathlon mettant en valeur notre belle rivière et notre centre-ville, ainsi qu'une compétition de vélo de montagne. Vous verrez aussi la construction d'infrastructures, comme la nouvelle piste de BMX au parc Pomerleau et l'ajout de nouveaux terrains de volleyball de plage au parc des Sept-Chutes. Je vous encourage d'ailleurs à manifester dès maintenant votre intérêt à participer comme bénévole et à vivre les jeux avec nous. Portons le flambeau ensemble afin d'être vraiment prêts, vraiment unis par la flamme!

Votre conseil est fier d'œuvrer à faire rayonner Saint-Georges et à assurer une gestion rigoureuse de sa croissance. Nous connaissons une période de développement importante et l'année s'annonce encore comme une année record au niveau de la construction de logements. Plusieurs projets sont en



cours, nous devons saisir et analyser chaque opportunité. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons mis sur pied un nouveau Comité des finances. Ce dernier a pour but de planifier en amont les enjeux importants et de poser des gestes concrets pour assurer l'efficacité budgétaire et la révision de certaines pratiques. En plus de cela, dans les prochains mois, nous allons travailler sur un exercice de planification stratégique. Le but : avoir une vision claire et inspirante pour l'avenir et un souci de se développer de façon innovante et efficace.

Comme vous pouvez le constater, la ville continue d'aller de l'avant avec des initiatives inspirantes et des projets porteurs pour toute notre région. Je suis privilégiée de pouvoir participer avec vous à développer et faire briller une ville belle comme la nôtre, la plus belle, selon moi!

En mon nom et en celui du conseil municipal, je vous souhaite un bel été, un été inspirant où vous prendrez part avec nous à faire grandir notre ville. Parce que le cœur d'une ville, ce sont ses citoyens : vous faites toute la différence.

Votre mairesse,

Manon Bougie
Ensemble vers l'avenir

ÉLUS MUNICIPAUX

2025-2029



Manon Bougie
Mairesse

D'office, la mairesse siège sur tous les comités de la Ville ainsi que sur les suivants :

- Comité de planification stratégique - présidente
- Comité des finances – présidente
- Comité des relations professionnelles avec le personnel cadre
- Conseil économique de Beauce (CEB) - administratrice
- Destination Beauce - vice-présidente
- MRC de Beauce-Sartigan - préfète suppléante
 - Comité d'analyse des projets PDT
 - Comité de sécurité publique
 - Comité de planification stratégique
 - Commission d'aménagement
 - Plan climat
- Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
 - Caucus des cités régionales
 - Comité sur le transport aérien
 - Conseil d'administration - représentante de la région 12



Brigitte Busque
District 1

- Accueil inconditionnel (Au Bercaïl)
- Club de hockey Beauce-Etchemins 2016
- Comité de démolition
- Comité des Fêtes de Saint-Georges
- Comité SST



Tom Redmond
District 2

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'investissement commun du CEB
- Comité de développement durable
- Comité de sécurité publique de la MRC
- Comité des finances
- Comité du régime de retraite des employés



Jérôme Gendreau
District 3

- Comité de circulation
- Comité de participation citoyenne
- Comité de planification stratégique
- Comité de toponymie
- Comité Villes et villages en santé
- Rues principales (participant)
- Tennis Beauce



Esther Fortin
District 4

- Comité de démolition
- Comité de l'aéroport
- Comité de la famille et des aînés
- Comité des loisirs et de la culture
- Comité des travaux publics
- Comité intermunicipal de la cour municipale commune
- Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (substitut)
- Représentante de la MRC au COBARIC



Denis Veilleux
District 5

- Club de hockey Beauce-Etchemins 2016
- Comité de l'aéroport
- Comité de planification stratégique
- Comité de travail supralocal en immigration
- Représentant de la MRC à l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- Taxibus Saint-Georges/transport collectif
- Tennis Beauce



Jean-Pierre Fortier
District 6

- **Maire suppléant**
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité de relations professionnelles avec le personnel cadre
- Comité des finances
- Comité des travaux publics
- MRC de Beauce-Sartigan (substitut)
- Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud
- Société immobilière communautaire de Beauce (SICB) (observateur)
- Transport Autonomie Beauce-Etchemins



Olivier Duval
District 7

- Beauce Art : L'International de sculptures
- Comité culturel de la MRC
- Comité de développement durable
- Comité des Fêtes de Saint-Georges
- Office d'habitation du Sud des Appalaches
- Table de concertation sur le logement social
- Taxibus Saint-Georges/transport collectif



Philippe Breton
District 8

- Comité consultatif agricole de la MRC
- Comité de circulation
- Comité de sécurité incendie de la MRC
- Comité de participation citoyenne
- Comité des loisirs et de la culture

La carte des districts électoraux est disponible sur saint-georges.ca/conseil-de-ville

ÉVÉNEMENTS 2026

61^e Finale des Jeux du Québec



COMPÉTITION RÉGIONALE DE VÉLO DE MONTAGNE

20 JUIN 2026

CENTRE DE SKI SAINT-GEORGES



TRIATHLON

15 AOÛT 2026

PARC VEILLEUX



LA FLAMBÉE

Terrasses embrasées

SOUPER-SPECTACLE CENTRE-VILLE DE SAINT-GEORGES

17-18 JUILLET 2026

CENTRE-VILLE DE SAINT-GEORGES

GOSTG2027.COM

PISTE DE BMX

La Ville souhaite informer les citoyens des travaux de construction d'**une nouvelle piste de BMX au parc Pomerleau entre les mois de juillet et novembre 2026**.

Durant cette période, la majorité des déplacements liés au chantier, notamment le transport de matériaux, s'effectuera par le boulevard Dionne. **Environ 12 000 tonnes de matériaux** seront nécessaires afin de créer et façonner la piste, entraînant une circulation accrue de véhicules lourds dans le secteur.

Considérant la présence de machinerie lourde et d'activités sur le chantier, il est essentiel que les citoyens respectent les périmètres de sécurité mis en place et évitent de s'approcher du site. De telles mesures visent à assurer la sécurité de tous.

Ce projet structurant permettra à la ville de se doter d'**une piste de BMX de calibre provincial** répondant aux standards reconnus pour la tenue d'événements et l'encadrement de la pratique de ce sport. Une piste de catégorie provinciale se distingue notamment par :

- un tracé technique comprenant des sections rythmiques (whoops), des virages relevés (berms) et des sauts adaptés aux différents niveaux de pratique ;
- une longueur et une configuration conformes aux exigences des fédérations sportives ;

Image à titre indicatif seulement imaginée par l'intelligence artificielle.



- des aménagements sécuritaires favorisant à la fois l'initiation et le développement des athlètes ;
- des installations permettant l'accueil de compétitions à l'échelle provinciale.

La réalisation de cette infrastructure contribuera au développement du BMX sur le territoire, tout en offrant aux jeunes et aux passionnés un environnement de pratique moderne, sécuritaire et stimulant.

La Ville remercie les citoyens pour leur collaboration et leur compréhension tout au long de ces travaux. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous recherchons un organisme prêt à collaborer avec nous au développement du BMX !

SAVIEZ-VOUS QUE, DANS NOTRE VILLE, IL Y A UN POINT DE SERVICE LOCAL (PSL) OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS?



Parmi les services offerts, on retrouve :

- les **prélèvements** tels que les prises de sang, d'urine et autres types d'analyses, y compris certaines offres groupées pour des clientèles spécifiques;
- le **dépistage**, incluant notamment la pharyngite ou amygdalite à streptocoque A (mal de gorge), la COVID-19, l'influenza et le cancer colorectal;
- la **vaccination massive**, entre autres, contre la COVID-19, l'influenza, le zona, la varicelle, selon les recommandations de la Direction de la santé publique.

Que ce soit pour un prélèvement, un dépistage ou une vaccination, le PSL constitue une porte d'entrée simple, accessible et efficace dans le réseau de la santé.

La plupart des services sont offerts sur rendez-vous, ce qui permet de mieux planifier les visites, de réduire l'attente sur place et d'assurer un service plus fluide.

Prélèvements : cissca.com/prelevements

Vaccination et dépistage : clicsante.ca



11275, 1^{re} Avenue, Saint-Georges

EN VRAC



© Alain Rodrigue



HEURES D'OUVERTURE

Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Ils sont fermés entre 12 h et 13 h.

LA VILLE AU BOUT DU FIL

Renseignements généraux	418 228-5555
Police (Sûreté du Québec)	418 228-5531
Urgence (police, incendie et ambulance)	911
Urgences municipales (en dehors des heures d'ouverture)	311
Sécurité incendie (administration)	418 228-5786
Permis de construction et de rénovation	418 228-5555
Taxes (Service des finances)	418 228-5555
Travaux publics	418 226-2298
Lampadaires de rue défectueux	418 226-2216
Bacs roulants 360 litres	418 226-2216
Entretien des parcs et terrains	418 228-8155
Service des loisirs et de la culture	418 228-8155

SUR LE WEB

 saint-georges.ca

 info@saint-georges.ca

 [villedesaintgeorges](https://www.facebook.com/villedesaintgeorges)

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances publiques ont lieu à 19 h 30 aux dates suivantes :

2026	17 août	9 novembre
11 mai	14 septembre	23 novembre
25 mai	28 septembre	14 décembre
8 juin	13 octobre	
22 juin	(mardi)	
13 juillet	26 octobre	

nousTV

Les séances sont télédiffusées en direct sur HD555 et Épico 100 pour les abonnés de COGECO. Elles sont en rediffusion le lendemain à 18 h et 22 h.

Vous pouvez également regarder les séances en direct, sur la **page YouTube de Ville de Saint-Georges**, tant sur vos appareils électroniques que sur votre téléviseur intelligent.



Les comptes rendus des réunions du conseil municipal sont accessibles sur le site internet de la ville : **saint-georges.ca/seances-du-conseil**.



CAFÉ DES ÉLUS

Une invitation de **votre** conseil municipal

DIMANCHE
31 MAI

10 H À
12 H

— CAFÉ DU —
MILLE-LIEUX 12010, 1re Avenue



ORDRE DU MÉRITE GEORGIEN



APPEL DE CANDIDATURES

IL EST TEMPS DE METTRE
EN LUMIÈRE LES PERSONNES
QUI FONT UNE RÉELLE DIFFÉRENCE
À SAINT-GEORGES.

saint-georges.ca/ordre-du-merite-georgien



DATE LIMITE : 31 MAI 2026

TRAVAUX PUBLICS

RÉSEAU ROUTIER

BRIS CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

À la fonte des neiges, une tournée d'inspection du réseau routier s'amorce afin de constater les terrains endommagés par le déneigement et de répertorier les réparations à effectuer. Si au cours de l'hiver, vous avez déjà signalé un bris sur votre propriété, ce dernier fait partie de la liste des réparations à réaliser par l'entrepreneur en déneigement ou par Ville de Saint-Georges.

Nous réaliserons les travaux de réparation d'ici le 1^{er} juin.



INSPECTION DES STRUCTURES ET MARQUAGE ROUTIER

En début de saison, nous effectuons l'inspection de toutes les structures telles que les glissières de sécurité et les tabliers de certains ponts afin de repérer et réparer les bris occasionnés par les équipements de déneigement.

Lorsque la plupart des travaux de réparation et de pavage sont terminés, la Ville procède au marquage des lignes de rue sous sa responsabilité. La priorité est donnée au rafraîchissement ponctuel du marquage, particulièrement au centre-ville ainsi qu'aux passages pour piétons.



BALAYAGE DES RUES

Chaque printemps, Ville de Saint-Georges nettoie les trottoirs et les rues. Ces travaux sont réalisés de façon intensive sur une courte période de la mi-avril à la mi-mai.

Le nettoyage se fait en deux tournées

1^{re} tournée : le balai mécanique ou aspirateur ramasse environ 80 % des résidus, de la mi-avril à la mi-mai.

2^e tournée : le balai aspirateur enlève la poussière de la mi-mai à la fin octobre.

Avant le passage des balais, il est permis de râtelier votre terrain et de laisser la poussière et la petite pierre en bordure de la rue; **évit**

ez de créer des amoncellements.

DÉBRIS / DÉCHETS SUR LA CHAUSSEE

La réglementation municipale interdit de circuler avec un véhicule routier qui laisse échapper sur la chaussée des débris, des déchets, de la boue, de la terre, de la poussière, de la pierre, du gravier ou des matériaux semblables, ainsi que toute matière ou obstruction pouvant nuire à la circulation. Le responsable des travaux, l'entrepreneur ou le conducteur a l'obligation de déblayer ou de faire déblayer la chaussée dans un délai approprié.

NIDS-DE-POULE

Pour signaler un nid-de-poule : ☎ 418 226-2298 ou de votre appareil mobile avec l'**application Saint-Georges 311**.

Le ministère des Transports du Québec a la charge de l'entretien de certaines artères, telles que le boulevard Lacroix, la route 271, y compris une portion du boulevard Dionne, et la route 204. Si vous souhaitez signaler un nid-de-poule sur ces segments : ☎ 511.

URGENCES MUNICIPALES

- Un refoulement d'égout
- Un bris d'aqueduc
- Un affaissement de la chaussée
- Si vous manquez d'eau
- Etc.

Faites le 311!

RÉSEAU D'AQUEDUC

BOÎTE DE SERVICE (VALVE D'ENTRÉE D'EAU)

Ajustement

Est-ce que la boîte de service est un obstacle pour vous lorsque vous désirez tondre, déneiger ou circuler?

Vous pouvez demander une intervention afin d'en faire ajuster la hauteur.

Il est courant de demander ce type d'intervention après avoir effectué des travaux d'aménagement ou de réfection de votre entrée.

Localisation

Avant d'effectuer des travaux d'excavation sur votre terrain ou dans votre entrée, assurez-vous de localiser votre boîte de service si cette dernière est enfouie sous terre. Contactez-nous et un employé des travaux publics pourra se déplacer sans frais pour la localiser.

Réparation

Le déneigement ou un incident impliquant votre boîte de service (valve d'entrée d'eau) l'a endommagée? Les employés des travaux publics pourront la réparer suite à votre demande.

Si pendant l'exécution de travaux, la boîte de service est endommagée par l'entrepreneur, contactez-nous pour que les employés municipaux vous guident dans la marche à suivre pour la réparer.

FERMER ET OUVRIR L'EAU

À moins d'une urgence, pour l'interruption du service en eau potable à des fins de réparations ou rénovations, vous devez communiquer avec le Service des travaux publics **au moins 48 heures avant le début des travaux** au ☎ 418 226-2298 afin que nous puissions vérifier l'état de la boîte de service et planifier l'ouverture ou la fermeture de celle-ci. **Vous devrez être présent lors de l'intervention.**

Veuillez noter que seul le Service des travaux publics est autorisé à ouvrir ou fermer le branchement entre l'aqueduc et la ligne de propriété.

FUITE D'EAU POTABLE

Si vous entendez un sifflement provenant de votre branchement en cuivre, c'est un indice qu'il y a probablement une fuite sur le réseau d'aqueduc dans votre secteur. Même constat si vous voyez de l'eau couler anormalement dans une rue ou dans un fossé. Dans les deux cas, contactez-nous. Un employé se rendra sur place afin de procéder aux vérifications nécessaires.

VÉGÉTATION DANS L'EMPRISE

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES ACCOTEMENTS

Le fauchage des accotements, sur une largeur de 3 mètres, s'effectue **deux fois par année, soit à la fin juin et à la mi-août**. Le débroussaillage des fossés sur la pleine largeur de l'emprise se fait également en août, mais seulement dans un secteur donné. La Ville étant divisée en trois secteurs, chacun fait l'objet d'un entretien chaque trois ans. **Le secteur Ouest sera au programme pour l'été 2026.**

REFOULEMENT D'ÉGOUTS

BLOCAGE DE VOTRE BRANCHEMENT D'ÉGOUT

Avant de contacter la Ville, **appelez un plombier** qui sera en mesure de vous dire si le problème vient de chez vous ou de la municipalité.

Si une obstruction est détectée dans le branchement, le plombier doit effectuer le déblocage jusqu'à la conduite d'égout maîtresse. Si ce dernier constate un effondrement de la conduite du branchement ou un bas-fond problématique dans l'emprise de rue, il doit en aviser la Ville dès que possible ☎ 418 226-2298. Le responsable du service d'aqueduc et d'égouts pourra alors vérifier si le problème provient du réseau public.

QUALITÉ DE L'EAU

EAU FROIDE BRUNE OU JAUNÂTRE

Avant de la consommer, **laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit à nouveau claire**. Si le problème persiste, veuillez nous en aviser.

Eau chaude brune ou jaunâtre (présence de particules)

Si les particules se retrouvent uniquement dans l'eau chaude, il est possible que le chauffe-eau soit trop âgé ou qu'il doive être vidangé. **Si l'eau froide contient également des particules, communiquez avec nous.**

EAU BLANCHE, GRISÂTRE OU BROUILLÉE

Laisser couler l'eau 1 à 2 minutes. Si cette dernière s'éclaircit, il peut s'agir uniquement de dégazage. Lorsque l'eau est froide, elle a la capacité de dissoudre plus de gaz (air). Lorsqu'elle se réchauffe dans les tuyaux, il y a apparition de microbulles. Ce phénomène n'affecte pas la qualité bactériologique de l'eau; on peut donc la consommer sans problème. **Si l'eau demeure brouillée après quelques minutes, appelez-nous.**

ODEURS D'ŒUFS POURRIS OU D'ÉGOUTS

Si l'odeur provient du drain d'un évier, elle peut être causée par la décomposition de matières organiques dans le siphon du drain. **Versez-y un peu d'eau de javel et laissez reposer quelques heures. Si l'odeur persiste, contactez-nous.**



BRANCHES, ARBRES ET HAIES

Il est de votre responsabilité de tailler ou d'élaguer toute végétation sur votre terrain (arbre, arbuste et haie) nuisant à la visibilité de la signalisation routière ou d'une intersection. Il en est de même pour les arbres qui constituent un danger pour la voie publique (arbre mort, branche endommagée).

PLANTER ET AMÉNAGER POUR UNE VILLE PLUS VERTE!

Le Service des travaux publics poursuit ses efforts de verdissement en 2026. Nous concentrons nos interventions sur l'aménagement des bassins de rétention et le reboisement des emprises et des parcs de la ville. Les aménagements paysagers sont constamment bonifiés, dans le but d'ajouter un maximum de biodiversité à notre milieu de vie.

Évidemment, ces efforts ne peuvent venir que de la municipalité. Nous invitons les citoyens à se joindre à nous, principalement pour augmenter la canopée de la ville. La plantation d'un arbre donne des résultats à moyen et à long terme; agir maintenant s'avère donc important pour profiter rapidement de sa présence. Il existe une grande variété d'arbres pouvant convenir à tout type de terrain. Un professionnel en jardinerie demeure votre meilleure référence. Pensez à diversifier les essences utilisées et à bien localiser l'arbre en fonction de sa dimension à maturité. Le bon arbre au bon endroit, c'est l'objectif à toujours viser.

Pour connaître les distances à respecter entre les lignes électriques et l'arbre choisi, consultez Hydro-Québec :

 arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes



PLANTATION D'ARBRES

Les bienfaits de la présence d'arbres sont nombreux et touchent plusieurs aspects de notre société; que ce soit au point de vue environnemental, social, économique ou psychologique, l'arbre a son rôle à jouer. Nous devons lui permettre de l'exercer, en plantant plus d'arbres et en respectant ceux qui sont déjà en place.

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ARBRE

- Fournir l'oxygène essentiel à la vie
- Agir comme purificateur d'air par captation de poussières
- Créer de l'ombre, réduisant ainsi la température ambiante (les surfaces pavées et les bâtiments se retrouvent ainsi à emmagasiner moins de chaleur)
- Sa présence seule suffit à inspirer un sentiment de bien-être et à améliorer la qualité de vie (imaginez une rue bordée d'arbres versus une qui en est dépourvue)
- Préserver la richesse de la vie sauvage urbaine en protégeant les oiseaux, les écureuils, les abeilles, etc.
- Réduire les coûts d'énergie d'une résidence
- Augmenter la valeur des résidences. Des recherches ont démontré que la présence d'arbres améliore l'image des quartiers.

PLANTER UN ARBRE VOUS INTÉRESSE ?

Suivez le guide de plantation :

 saint-georges.ca/plantation-darbre

PROGRAMME DE DISTRIBUTION D'ARBRES

Dans le cadre du concours « Un arbre pour l'avenir », qui revient pour une 11^e édition, plus de 200 arbres seront attribués par tirage au sort parmi les personnes inscrites.

Le formulaire d'inscription au programme de distribution d'arbres est accessible jusqu'au 25 mai 2026.

Pour vous inscrire, consultez la section du site Web :

 saint-georges.ca/un-arbre-pour-lavenir



SERVICE DE L'URBANISME

☎ 418 228-5555, option 2
✉ urbanisme@saint-georges.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION EN LIGNE

Saviez-vous qu'il est possible de demander un permis de construction en ligne directement à partir de notre site Web?

🌐 saint-georges.ca/services/services-en-ligne/permis-en-ligne

Le service en ligne est offert pour tous les types de demandes.

Le service Permis en ligne vous permet de transmettre votre demande en tout temps, sans avoir à vous déplacer. Il vous permet de :

- joindre vos plans et tout autre document requis ;
- effectuer le paiement en ligne au moment opportun à l'aide d'une carte de crédit;
- signer électroniquement votre permis une fois celui-ci émis ;
- télécharger votre permis ainsi que l'écriteau à afficher pendant la durée des travaux.

Nous recommandons fortement l'utilisation du service de Permis en ligne pour le dépôt d'une demande de permis.

IMPORTANT À RETENIR

Le dépôt d'une demande de permis n'autorise pas le début des travaux. Ceux-ci peuvent commencer uniquement après l'émission officielle du permis.

DÉLAI À PRÉVOIR

Un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours est à prévoir pour le traitement des demandes, particulièrement au printemps et durant la période estivale. Les demandes sont traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Afin d'éviter tout retard et de planifier vos travaux en toute tranquillité, il est fortement recommandé de soumettre votre demande le plus tôt possible.

Afin de mieux vous servir, nous vous invitons à nous joindre par téléphone ou par courriel pour toute question ou demande de renseignements additionnels.

Veuillez noter qu'un rendez-vous est requis pour toute rencontre avec un membre du personnel du Service de l'urbanisme.



VENTES DE GARAGE

Ville de Saint-Georges permet de tenir deux ventes de garage par année, soit l'une lors de la grande fin de semaine de ventes de garage ainsi qu'une seconde au moment choisi par le citoyen. **AUCUN PERMIS N'EST NÉCESSAIRE.**

LA GRANDE FIN DE SEMAINE DE VENTES DE GARAGE AURA LIEU LES 29, 30 ET 31 MAI

© AdobeStock

ENTRETIEN

☎ 418 397-8479

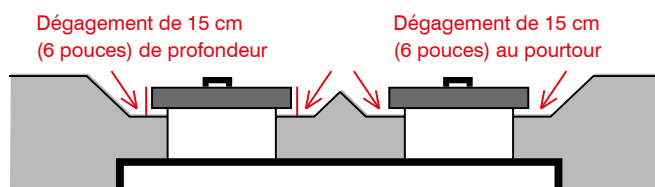
✉ fosse@vsjb.ca

FOSSES SEPTIQUES

Le calendrier des périodes de vidange de fosses septiques est maintenant établi pour le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan. Les propriétaires sont les seuls responsables de planifier la vidange de leur fosse septique en fonction du calendrier préétabli. Le tarif régulier de 299,91 \$ s'applique selon la période prévue pour votre secteur. En dehors de cette période, des frais supplémentaires de 137,77 \$ s'appliquent et pour une urgence, ce sont des frais supplémentaires de 192,65\$.

Consultez le calendrier sur notre site :

🌐 saint-georges.ca/vidange-de-fosses-septiques



CONSIGNES À RESPECTER

Afin que l'entrepreneur puisse effectuer la vidange, il est très important de respecter toutes les consignes suivantes :

- **avant la semaine de vidange** de votre fosse, dégager d'au moins 15 cm (6 pouces) le pourtour et la profondeur de tous les couvercles;
- les couvercles de fosses en polyéthylène doivent être **dévisés**;
- installer un **repère visuel** à proximité de la fosse;
- **dégager l'accès** à votre propriété de sorte que le camion puisse se positionner à moins de 39,624 mètres (130 pieds) de la fosse;
- **IMPORTANT** : Les utilisateurs d'un système de type BIONEST doivent obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange de la fosse ne soit effectuée.

LAISSEZ OUVERTES LES BARRIÈRES DONNANT ACCÈS À VOTRE PROPRIÉTÉ.

SERVICE DES FINANCES

PROCHAINES ÉCHÉANCES DE PAIEMENT

Pour le paiement de votre compte de taxes annuel afin d'éviter les frais de retard :

- 15 mai 2026
- 15 juillet 2026
- 15 septembre 2026

MODES DE PAIEMENT DES TAXES ET FACTURES (SAUF LES PERMIS)

1 Sur la plateforme de paiement en ligne Acceo Transphère

Deux façons d'y accéder :

- Soit **via votre compte** « Voilà! » en cliquant sur le bouton « **Payer un compte de taxes** »
- Soit **via le site Web de la Ville**



Inscrivez votre numéro de client et le numéro du compte (numéro de facture).

2 Sur le site Web de votre institution financière

3 Par la poste : 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3

Assurez-vous de prévoir un délai postal suffisant pour que nous recevions les chèques avant la date d'échéance, car les chèques sont encaissés à la date de réception.

4 Par débit, chèque ou argent comptant en vous présentant en personne à l'hôtel de ville.

Si un contribuable ne reçoit pas son compte de taxes municipales, il doit lui-même prendre l'initiative de communiquer avec le Service des finances au 418 228-5555.



© AdobeStock

PORTAIL



Nous vous invitons à vous inscrire à **Voilà!** Cela vous permettra de recevoir un courriel chaque fois qu'un compte de taxes est émis. Vous pourrez également :

- **Consulter** votre(vos) compte(s) de taxes en ligne.
- **Voir** votre solde courant.
- **Payer** un compte de taxes en quelques clics ; à faire chaque année pour chaque compte de taxes.

Lors de votre inscription, assurez-vous d'avoir complété toutes les étapes jusqu'à l'affichage du message suivant qui doit apparaître dans l'onglet propriété : « Vous êtes abonné(e) afin de recevoir les comptes de taxes en ligne seulement. AUCUNE copie papier ne vous sera envoyée. »

Consultez les étapes détaillées :



Soyons écolos
et faisons un petit effort
afin de diminuer notre
empreinte écologique.



QUESTIONS

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur un compte de taxes, sur les modes de paiement ou si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire à Voilà! :

✉ perception@saint-georges.ca

GESTION ANIMALIÈRE

La Ville bonifie son service de gestion animalière!

Désormais, la plateforme **emili** est utilisée pour suivre les médailles animalières sur le territoire de Saint-Georges. Vous pouvez y accéder dès maintenant pour mettre à jour le dossier de votre animal et y ajouter un compagnon additionnel.

Pour les nouveaux propriétaires, vous pouvez y accéder pour créer un compte, enregistrer votre animal de compagnie et payer la médaille que vous recevrez par la poste. À la date de renouvellement, vous recevrez un avis de rappel. Vous pourrez payer le renouvellement en ligne.

Vous n'avez pas accès à un ordinateur ou vous avez besoin d'assistance ? Contactez-nous ☎ 418 228-5555.

Le port de la médaille est obligatoire!

PLATEFORME EMILI **PET** 

Pour faire une mise à jour ou créer un nouveau compte, allez sur le site  emili.PET



© Adobestock

Marche à suivre :

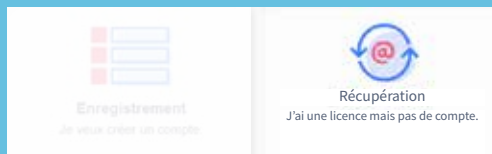
1

VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UNE LICENCE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES? CELLE-CI EST TOUJOURS EN VIGUEUR ET ACTIVE!

Vous devez faire la mise à jour de votre compte en choisissant l'onglet :

Récupération –

J'ai une licence, mais pas de compte



- Compléter tous les champs
- Faire une recherche et l'information sur votre animal apparaîtra au bas de cet écran; appuyer sur continuer
- Mettre à jour votre adresse courriel
- Confirmer votre compte et créer un mot de passe

Le paiement est dû à la date de renouvellement de votre licence. Vous recevrez un avis à cet effet.

ou

2

VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE LICENCE OU VOUS AVEZ UN NOUVEL ANIMAL DE COMPAGNIE

Vous devez créer votre compte en choisissant l'onglet :

Enregistrement –

Je veux créer un compte



- Je veux m'enregistrer pour une licence
- Choisir la localité : Saint-Georges
- Inscrire les informations de l'animal
- Remplir le formulaire du propriétaire
- Confirmer votre compte à partir de votre courriel de confirmation.

Pour compléter votre inscription, payer en ligne le montant dû pour la médaille.

SERVICES TECHNIQUES

☎ 418 226-2216

GRANDS TRAVAUX ÉTÉ 2026

TRAVAUX DE RÉFECTION

17^e Rue, boul. Dionne à 8^e Avenue

136^e Rue, 2^e Avenue au boulevard Lacroix

Construction de trottoirs sur la 10^e Avenue (116^e Rue à 118^e Rue)

Réfection de la voirie, 175^e Rue, boulevard Lacroix à 10^e Avenue

Réfection de la voirie, 54^e Rue Nord et 55^e Rue Nord

TRAVAUX DE PAVAGE

- 1^{re} Avenue, 19^e Rue à 31^e Rue
- 13^e Rue et 11^e Avenue
- 45^e Rue Nord, de la route 271 à la 19^e Avenue
- 93^e Rue, 5^e Avenue au numéro de porte 770
- 112^e Rue, boulevard Lacroix à 7^e Avenue
- 114^e Rue, 115^e Rue à la 3^e Avenue
- 8^e Avenue, 78^e Rue à la 90^e Rue
- 208^e Rue, du 2440 à la 30^e Avenue
- 9^e et 10^e Rue Sartigan et 50^e avenue Sartigan
- 8^e Rue, 6^e Avenue à la 8^e Avenue
- 40^e Avenue Nord
- Chemin Sartigan, secteur route 204

TRAVAUX DE PROLONGEMENT ACCEPTÉS À CE JOUR

Parc industriel ouest, 40^e Rue

173^e Rue, 18^e Avenue, 20^e Avenue et 21^e Avenue

26^e Avenue, secteur 165^e Rue

80^e Rue, à l'est de la 15^e Avenue

144^e Rue et 147^e Rue / 25^e Avenue

10^e Avenue, secteur de l'Oiseau bleu

131^e Rue, 25^e Avenue et 30^e Avenue



Encore une fois cette année, plusieurs projets de réfection et de prolongement de rues seront réalisés tout au long de la saison estivale.

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent occasionner certains désagréments pour les résidents, particulièrement dans les secteurs directement touchés. Cependant, ces interventions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre réseau routier et souterrain ainsi que du développement urbain. Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de la population afin de permettre la réalisation de ces travaux dans les meilleures conditions possibles.

Il est important de mentionner que les résidents des secteurs concernés par des travaux de réfection seront avisés quelques jours avant le début des interventions. Les responsables du chantier demeureront également disponibles pour répondre aux questions. Des communiqués seront publiés afin d'annoncer les dates officielles de début de travaux.

En ce qui concerne les travaux de prolongement, seuls les citoyens susceptibles d'être affectés par les opérations de dynamitage recevront, de la part de l'entrepreneur, des détecteurs de monoxyde de carbone ainsi que la procédure à suivre en cas d'alarme.

LAMPADAIRES DE RUE DÉFECTUEUX

Tous les lampadaires de rue sont numérotés de façon à faciliter la gestion de l'entretien. Vous êtes nos premiers témoins des défauts qui peuvent survenir sur les lampadaires.

Si vous remarquez un lampadaire défectueux, notez le numéro qui est inscrit en rouge sur une plaque blanche et communiquez avec nous :

☎ 418 226-2216 ou

✉ brigitte.lessard@saint-georges.ca

Il faut compter environ 3 semaines pour la réparation.



BORDURES DE BÉTON (CHAÎNES DE RUE)

LE SAVIEZ-VOUS?

Les bordures de béton, tout comme les trottoirs, sont la propriété de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez créer ou élargir une entrée de cour, nécessitant une coupe de bordure ou une réfection du trottoir, vous devez préalablement obtenir une autorisation de la Ville, conformément au règlement no 819-2021.

Ces travaux seront réalisés par la Ville ou un sous-traitant et les coûts sont à la charge du propriétaire.

Pour connaître la procédure à suivre ou obtenir une estimation des coûts liés à ces travaux, veuillez communiquer avec les Services techniques au ☎ 418 226-2216.

Comme le délai habituel pour la réalisation d'une coupe est d'environ quatre semaines, nous vous invitons à être prévoyants et à nous contacter dès que vous constatez qu'une coupe doit être effectuée.

En ce qui a trait à la modification de trottoirs, les délais peuvent varier en fonction de la disponibilité du Service des travaux publics, chargé de ces travaux.

Toute personne contrevenant à ce règlement s'expose à une amende de 250 \$ à 500 \$ pour une première infraction.



© AdobeStock

BARRAGE GONFLABLE

Le déploiement du barrage gonflable durant la saison estivale permet de créer un plan d'eau sur la rivière Chaudière.

Rappelons que Pêches et Océans Canada autorise la Ville de Saint-Georges, en tant que gestionnaire du barrage gonflable, **à procéder à son gonflage à compter du 15 juin et exige son dégonflage au plus tard le 1^{er} novembre**. Les Services techniques de la Ville opèrent le barrage selon les besoins et conditions météorologiques.

Notez qu'ils peuvent, en situation d'urgence, l'abaisser à tout moment durant cette période, et ce, sans préavis aux utilisateurs.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec les Services techniques de la Ville ☎ 418 226-2216.



ARROSAGE

PELOUSES, FLEURS, JARDINS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

JOURS D'ARROSAGE

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage est restreinte de la façon suivante **entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre de chaque année** :

Par numéros civiques :

pairs : mardi, jeudi et samedi

impairs : mercredi, vendredi et dimanche

L'ARROSAGE DOIT SE FAIRE ENTRE 20 H ET MINUIT

Pourquoi?

À cette période de la journée, la demande en eau potable de la part de la population et des industries est moins importante; cela permet d'éviter sa surproduction. De plus, il faut savoir que l'arrosage en plein soleil n'est pas des plus efficaces, car, avec la chaleur, l'eau s'évapore plus rapidement, diminuant ainsi l'efficacité de l'arrosage, puisque le sol n'a pas le temps d'absorber l'eau.

STATIONNEMENTS, PATIOS, MURS EXTÉRIEURS

Le lavage des stationnements, incluant les allées d'autos, les patios, trottoirs et murs extérieurs **est permis seulement entre le 1^{er} avril et le 15 mai de chaque année**, sauf exception lors de travaux de rénovation ou de construction le justifiant.

VOUS AVEZ UNE PISCINE ?

Vous êtes autorisés à la remplir à l'aide d'un seul boyau d'arrosage. Ceux qui le souhaitent peuvent également, moyennant des frais, faire appel à des entreprises privées qui offrent le service de remplissage par citerne avec de l'eau non traitée. C'est une bonne alternative favorisant l'économie d'eau potable.



VÉGÉTAUX

GRAND MÉNAGE DE LA COUR EXTÉRIÈRE ? L'ÉCOCENTRE POUR VÉGÉTAUX EST LÀ POUR VOUS.

Situé au 1825, 95^e Rue, l'Écocentre pour végétaux permet aux résidents de Saint-Georges de disposer gratuitement de leurs **résidus de jardins, plantes, fleurs et feuilles** du 1^{er} mai au 15 novembre de chaque année.

Ce service a été mis en place afin de réduire l'enfouissement et d'éviter de payer pour enfouir des matières qui peuvent avoir un autre usage, notamment être compostées.

Pour connaître plus en détail ce qui est accepté à l'Écocentre pour végétaux :

☎ 418 226-2216.



BRANCHES ET ARBRES

Si vous avez des branches dont le **diamètre est inférieur à 1 cm**, vous pouvez en disposer gratuitement en vous rendant à l'Écocentre pour résidus verts, situé au 1825, 95^e Rue à Saint-Georges.

Toutefois, pour les branches de plus de 1 cm de diamètre ou les arbres brisés dont vous voulez vous départir, vous pouvez communiquer avec des entreprises spécialisées en émondage. Certaines offrent le service de ramassage et de déchiquetage.

Vous pouvez également en disposer par vous-mêmes aux endroits suivants :

- **Site d'enfouissement à Saint-Côme-Linière au 695, rang Saint-Joseph.** Le dépôt des branches est gratuit; par contre, s'il s'agit de troncs d'arbre ou de bûches, des frais s'appliqueront selon le poids.
- **L'entreprise Services Sanitaires D.F. de Beauce sur la 95^e Rue à Saint-Georges.** Les branches et les arbres sont acceptés moyennant des frais basés sur le poids.



NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES?



PENSEZ À VOUS PROCURER UN BAC À ORDURES

Communiquez avec les Services techniques pour en faire la demande :
☎ 418 226-2216

Les bacs coûtent **110,92 \$**. Des livraisons sont effectuées les vendredis de chaque semaine. Il est également possible d'acheter son bac en quincaillerie en respectant les critères de conformité.



POUR LE BAC DE RECYCLAGE

Faites-en la demande à la Régie intermunicipale :
☎ 418 685-2230

Ces bacs sont fournis gratuitement aux propriétaires et doivent obligatoirement provenir de la Régie intermunicipale.



ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Communiquez directement avec la Régie intermunicipale au ☎ 418 685-2230 pour vous départir gratuitement d'encombrants ménagers tels que réfrigérateurs, réservoirs d'eau chaude, téléviseurs, divans, etc.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les résidus domestiques dangereux sont récupérés directement au site de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (695, rang Saint-Joseph, Saint-Côme-Linière). Vous pouvez vous y rendre en tout temps, tout au long de l'année, aux heures d'ouverture.

Voici des exemples des matières dont vous pouvez disposer :

- huiles usées;
- peintures;
- vernis;
- ampoules fluocompactes;
- batteries automobiles;
- bonbonnes de gaz;
- médicaments;
- et plusieurs autres.



Pour connaître la liste complète des produits dont vous pouvez disposer, visitez le site Web de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud au ricbs.qc.ca ou ☎ 418 685-2230.

Vous pouvez également vous départir de plusieurs produits dangereux chez Services Sanitaires D.F. de Beauce (1825, 95^e Rue). Plusieurs produits y sont également acceptés sans frais; pour en savoir davantage, communiquez avec eux ☎ 418 228-1279.

Nous vous rappelons que vous ne devez jamais disposer de produits dangereux dans vos égouts. C'est la santé de notre usine d'épuration qui pourrait en souffrir. Pensez-y et renseignez-vous, il y a plusieurs façons de disposer de ces produits.



SÉCURITÉ INCENDIE

☎ 418 228-5786

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET EXTINCTEURS

Au cours de la dernière année, lors des visites résidentielles effectuées dans le cadre du programme de vérification des avertisseurs de fumée, nous avons constaté que plusieurs appareils en place avaient plus de 10 ans.

Rappelons qu'un **avertisseur de fumée, qu'il soit électrique ou à pile, doit être remplacé après 10 ans**, conformément aux instructions du fabricant. Il doit également être remplacé immédiatement dans les situations suivantes :

- la date de fabrication n'apparaît pas sur le boîtier;
- l'appareil a été peint;
- il est défectueux.

Le locataire doit s'assurer du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée dans son logement et aviser le propriétaire de toute anomalie.

Par ailleurs, **tout bâtiment devrait être muni d'au moins un extincteur portatif de type ABC d'une capacité minimale de 5 lbs.** Une vérification annuelle est recommandée afin d'en assurer le bon fonctionnement, ainsi qu'une inspection complète tous les six ans par une entreprise spécialisée. Nous vous suggérons de confier cette vérification à une entreprise locale.

Pour toute question ou pour obtenir de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la sécurité incendie.

PERMIS DE BRÛLAGE

Saviez-vous qu'en vertu de la réglementation en vigueur, il est permis de faire un feu à ciel ouvert uniquement pour brûler des branchages issus d'un déboisement en milieu non urbain, et ce, après avoir obtenu un permis de brûlage du Service de la sécurité incendie?

Pour obtenir ce permis, vous devez communiquer avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Georges au 418 228-5786 durant les heures ouvrables. **Le numéro d'urgence 9-1-1 est strictement réservé aux situations d'urgence et ne doit pas être utilisé pour faire une demande de permis.**

Saviez-vous également que vous pouvez disposer de vos végétaux, résidus de jardin et petites branches (maximum 1 cm) à l'Écocentre de Saint-Georges? Situé au 1825, 95^e Rue (parc industriel, secteur Est), ce service est gratuit pour les résidents. En plus d'éviter le brûlage, ces matières y sont revalorisées. L'Écocentre est ouvert du lundi au vendredi (7 h 30 à 16 h 30) ainsi que le samedi, de mai à octobre. Une preuve de résidence est exigée.



© AdobeStock



© AdobeStock



**Le feu ne prévient pas.
Votre avertisseur de fumée oui.
CHANGEZ LES PILES!**

BBQ

Avec le retour de la période estivale, plusieurs renouent avec la cuisson sur le barbecue. Afin de réduire les risques d'incendie et d'éviter d'endommager votre résidence, il est important de maintenir un dégagement d'au moins un mètre autour de l'appareil.

Un entretien régulier est également essentiel : assurez-vous de nettoyer votre barbecue afin d'éliminer les accumulations de graisse, qui sont une cause fréquente d'incendie. Chaque année, le Service de la sécurité incendie intervient pour des feux de BBQ liés à ce type de situation.

Enfin, par mesure de précaution, il est recommandé de garder un extincteur à portée de main lors de l'utilisation de votre barbecue.



© AdobeStock



Simple, rapide et efficace!

Inscrivez-vous

à la **nouvelle** plateforme de réservation en ligne
en balayant ce code QR.



**Sur cette plateforme,
vous pourrez :**

- Suivre les déplacements en direct,
- Payer par carte de crédit via votre portefeuille virtuel.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CENTRE SPORTIF LACROIX-DUTIL



📍 11121, 1^{re} Avenue

🌐 loisirs.saint-georges.ca

☎ 418 228-8155

 Borne 2058

✉ loisirs@saint-georges.ca

📘 /LoisirsSaintGeorges

CENTRE CULTUREL MARIE-FITZBACH



📍 250, 18^e Rue

📘 /Fitzbach

☎ 418 226-2271

🌐 ccmf.saint-georges.ca

✉ ccmf@saint-georges.ca

 Borne 4245



HEURES DE BUREAU

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Ils sont fermés entre 12 h et 13 h.

CENTRE DE SKI SAINT-GEORGES



📍 2800, 107^e Rue

📷 @centredeski.saintgeorges

☎ 418 228-8151

🌐 ski.saint-georges.ca

✉ ski@saint-georges.ca

 Borne 2040

📘 /Centredeski

COMPLEXE MULTISPORT



📍 2305, 119^e Rue

📘 /LoisirsSaintGeorges

☎ 418 228-6741

🌐 loisirs.saint-georges.ca

✉ loisirs@saint-georges.ca

 Borne 2802

CARTE-LOISIRS



OÙ SE LA PROCURER?

Au Service des loisirs et de la culture du centre sportif Lacroix-Dutil ou en remplissant le formulaire d'adhésion sur notre site Web :

loisirs.saint-georges.ca/carte-loisirs

PIÈCES REQUISES

- **PREUVE DE RÉSIDENCE** : permis de conduire (recto et verso) pour les 2 conjoint(e)s ou toute autre pièce admise (voir la liste complète sur notre site Web : loisirs.saint-georges.ca/carte-loisirs)
- **PREUVE DE LIEN PARENTAL** (pour les enfants) : carte d'hôpital ou certificat de naissance.
*La carte d'assurance maladie n'est pas acceptée.
- **PHOTO** : une photo récente où l'on voit bien le visage de la personne de face en format jpeg de préférence.

POUR QUI?

Les résidents et les non-résidents. Une seule carte émise par personne.

RENOUVELLEMENT

La carte-loisirs est valide pour 1 an.

Apportez vos cartes échues lors d'un renouvellement ; elles servent 3 ans.

En cas de perte ou de détérioration, le remplacement d'une carte-loisirs coûte 5 \$.

TYPES D'ABONNEMENT

Familial

- Parents et enfants de 17 ans et moins.
Une famille doit résider à la même adresse pour avoir la carte familiale.
- Les jeunes de 18 à 21 ans, s'ils sont aux études à temps plein, sur présentation de la carte étudiante.

Individuel

- Adulte 18 ans et +
- 17 ans et -

COÛTS - TAXES INCLUSES

Résidents

Familial	150 \$
18 ans et +	100 \$
17 ans et -	62 \$

Non-résidents

Familial	300 \$
18 ans et +	200 \$
17 ans et -	124 \$

Note : Tous les coûts doivent être acquittés au moment de récupérer les cartes.



POUR LA CRÉATION DE VOTRE CARTE, PRÉVOIR UN DÉLAI DE 3 À 5 JOURS OUVRABLES.

AVANTAGES ET RÉDUCTIONS

ACCÈS GRATUIT

- Bain public à la piscine intérieure (complexe multisport)
- Bain public aux piscines extérieures (centre sportif Lacroix-Dutil et parc des Sept-Chutes)
- Tennis (centre sportif Lacroix-Dutil)
- Badminton (complexe multisport)
- Hockey libre (centre sportif Lacroix-Dutil)
- Pickleball intérieur (complexe multisport)
- Pickleball extérieur (Cégep Beauce-Appalaches)
- Carte de la bibliothèque municipale

20 % DE RÉDUCTION

à l'achat d'un billet de saison ou billet journalier pour le ski ou la planche à neige au centre de ski Saint-Georges.

RÉSIDENTS SEULEMENT 20 % DE RÉDUCTION

sur les activités offertes par le Service des loisirs et de la culture :

- Ateliers culturels et sportifs
- Camp de jour
- Cours de Gardiens avertis et Prêts à rester seuls
- Cours de natation
- Cours privés de ski et de planche
- Activités aquatiques

Cours de natation été 2026

PLACES LIMITÉES



Enfants de 6 ans et +

(Doit avoir 6 ans au 30 septembre 2026)



Durée

Session intensive du 6 au 30 juillet 2026

(4 semaines de cours, 2 cours par semaine, pour un total de 8 cours)



Inscription en ligne seulement

Jusqu'au dimanche 31 mai à minuit



Coûts

Nageur 1 à 6

- Résident sans carte-loisirs : **60 \$**
- Résident avec carte-loisirs : **48 \$**
- Non-résident : **120 \$**

Nageur 7 à 9 (jeune sauveteur)

- Résident sans carte-loisirs : **75 \$**
- Résident avec carte-loisirs : **60 \$**
- Non-résident : **150 \$**

Païement en un seul versement par carte de crédit.



Parc des Sept-Chutes

Niveau	Lundi et mercredi	Mardi et jeudi
Nageur 1	10 h à 10 h 55	9 h à 9 h 55 11 h à 11 h 55
Nageur 2	11 h à 11 h 55	10 h à 10 h 55
Nageur 3	10 h à 10 h 55	11 h à 11 h 55
Nageur 4	-	10 h à 10 h 55
Nageur 5	9 h à 9 h 55	-
Nageur 6	11 h à 11 h 55	-
8 ans et + [	Jeune Sauveteur Initié (7)	9 h à 9 h 55
	Jeune Sauveteur Averti (8)	9 h à 9 h 55
	Jeune Sauveteur Expert (9)	9 h à 9 h 55



Complexe multisport

Niveau	Lundi et mercredi	Mardi et jeudi
Nageur 1	10 h à 10 h 55 11 h à 11 h 55	9 h à 9 h 55 11 h à 11 h 55
Nageur 2	9 h à 9 h 55 10 h à 10 h 55	10 h à 10 h 55
Nageur 3	11 h à 11 h 55	10 h à 10 h 55
Nageur 4	10 h à 10 h 55	11 h à 11 h 55
Nageur 5	-	9 h à 9 h 55
Nageur 6	-	11 h à 11 h 55
8 ans et + [	Jeune Sauveteur Initié	9 h à 9 h 55
	Jeune Sauveteur Averti	9 h à 9 h 55
	Jeune Sauveteur Expert	9 h à 9 h 55

Vous pouvez inscrire votre enfant au cours de natation même s'il ne va pas au camp de jour.

Dans ce cas, vous devez assurer son transport.

Inscriptions

en ligne seulement sur Sport-Plus

S'inscrire



VILLE DE
SAINT-GEORGES

☎ 418 228-8155, poste 3357

🌐 loisirs.saint-georges.ca

📘 /LoisirsSaintGeorges



BEAUCE ART

PARCOURS MUSÉAL
À CIEL OUVERT

VOUS PROPOSE TROIS PARCOURS DE DÉCOUVERTE





L'IMMERSIF

Au cœur de la ville

 Boucle de 2,2 km

 Durée de 1 h 10




LE COSMOPOLITE

En plein centre-ville

 Aller-retour de 2 km

 Durée de 1 h




LE LONGILIGNE

Longez la rivière Chaudière

 Aller-retour de 4 km

 Durée de 1 h 30

TROIS FAÇONS DE LES DÉCOUVRIR



CIRCUITS AUDIOGUIDÉS
sur l'application Balado
Découverte



**VISITE
GUIDÉE**



**RALLYE
DÉCOUVERTE**



BAIGNADE LIBRE

Casque de bain et douche obligatoires pour tous.
Nos piscines sont chauffées.

☎ 418 228-8155, poste 3357

📍 PARC DES SEPT-CHUTES

HORAIRE

Du 15 juin au 16 août et 22, 23, 29, 30 août
De 13 h à 19 h

Du 30 juin au 13 août 2026, la piscine est réservée au camp de jour de 13 h à 15 h, du lundi au vendredi.

☎ 418 228-1430



📍 CENTRE SPORTIF LACROIX-DUTIL

HORAIRE

Du 15 juin au 16 août et 22, 23, 29, 30 août
De 12 h à 19 h

☎ 418 226-2250



📍 COMPLEXE MULTISPORT

Consultez le calendrier avant de vous déplacer :

🌐 loisirs.saint-georges.ca

☎ 418 228-6741



PRÉSENCE D'UN ADULTE ET PORT DE LA VESTE DE SAUVETAGE

Les enfants de moins de 8 ans doivent en tout temps être accompagnés par un adulte (16 ans et +). Si nécessaire, nous nous réservons le droit d'exiger le port de la veste de sauvetage.

Âge de l'enfant	OBLIGATOIRE : présence de l'adulte DANS L'EAU À UNE DISTANCE DE BRAS	OBLIGATOIRE : présence de l'adulte à l'EXTÉRIEUR de l'eau
0 à 5 ans	16+ OUI	NON
6 à 7 ans	16+ OUI	OUI AVEC VESTE DE SAUVETAGE 16+
8 ans	NON	OUI SANS VESTE DE SAUVETAGE 16+

© AdobeStock

COÛTS

AVEC CARTE-LOISIRS GRATUIT

ADULTE 3,75 \$

17 ANS ET - 1,75 \$

2 ANS ET - GRATUIT

CASQUE DE BAIN À PARTIR DE 6,50 \$
(EN VENTE SUR PLACE)



\$

AUX PISCINES EXTÉRIEURES,
PAIEMENT UNIQUEMENT EN
ARGENT COMPTANT

POUR CONNAÎTRE LES CONDITIONS ET LES HEURES D'OUVERTURE :

🌐 loisirs.saint-georges.ca/conditions-des-activites-exterieures



INSTALLATIONS SPORTIVES ET LOCATIONS

PICKLEBALL



📍 **Cégep Beauce-Appalaches**
Au bout de la 114^e Rue
8 terrains disponibles

Borne 2145

OUVERTURE

9 mai au 7 septembre sur réservation

COÛTS

Carte-loisirs Gratuit

Régulier 5 \$ / heure / personne

HORAIRE

Du 9 mai au 19 juin 2026

Du lundi au vendredi 17 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 21 h

Du 20 juin au 16 août 2026

Du lundi au dimanche 9 h à 21 h

Du 17 août au 6 septembre 2026

Du lundi au vendredi 17 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 21 h

Lundi 7 septembre (fête du Travail) 9 h à 21 h

Réservation durant les heures d'ouverture

☎ 418 222-8850

RÉSERVATION EN LIGNE SUR SPORT-PLUS



GRATUIT

📍 **Parc Caron**
157^e Rue, secteur Est

Borne 3170

TENNIS



📍 **Centre sportif Lacroix-Dutil**
11121, 1^{re} Avenue
3 terrains disponibles

Borne 2058

OUVERTURE

9 mai au 7 septembre sur réservation

Ensuite en formule libre jusqu'à la fermeture des terrains

COÛTS

Carte-loisirs Gratuit

Régulier 5 \$ / heure / personne

HORAIRE

Du 9 mai au 19 juin 2026

Du lundi au vendredi 17 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 21 h

Du 20 juin au 16 août 2026

Du lundi au dimanche 9 h à 21 h

Du 17 août au 6 septembre 2026

Du lundi au vendredi 17 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 21 h

Lundi 7 septembre (fête du Travail) 9 h à 21 h

Réservation durant les heures d'ouverture

☎ 418 226-2247

RÉSERVATION EN LIGNE SUR SPORT-PLUS

PÉTANQUE



📍 **Parc de l'OTJ Saint-Jean**
594, avenue Saint-Jean-de-la-Lande

Borne 5240

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155,
poste 3314



SKATEPARC

📍 **Espace Carpe Diem**
10330, 1^{re} Avenue
 Borne 2005

INFORMATION

☎ 418 228-8155

- Espace éclairé
- Rampes et accessoires pour planches à roulettes et trottinettes
- Le port d'équipements de protection est fortement recommandé : casque, protecteurs aux coudes et aux genoux

RAPPEL

Il est important de maîtriser les manœuvres de base sur la surface pavée avant de s'élancer sur les rampes et modules. Pratiquez progressivement les manœuvres sur les modules, du plus facile au plus difficile.



SOCCER

📍 **Cégep Beauce-Appalaches**
114^e Rue
 Borne 2145

📍 **Polyvalente Saint-Georges**
25^e Avenue
 Borne 2225

📍 **Terrains synthétiques**
114^e Rue
 Borne 2198

📍 **École des Deux-Rives**
3300, 10^e Avenue
 Borne 4546

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155, poste 3314

BASEBALL



📍 **Cégep Beauce-Appalaches**
1025, 114^e Rue
 Borne 2145

📍 **Centre sportif Lacroix-Dutil**
11121, 1^{re} Avenue
 Borne 2058

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155, poste 3314

BALLE MOLLE



📍 **Terrain Trinibal à l'école des Deux-Rives**
3300, 10^e Avenue
 Borne 4545

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155, poste 3314

JEUX D'EAU

📍 **Parc de l'Érablière**
87^e Rue
 Borne 1422

📍 **Parc Poulin**
10^e Avenue
 Borne 3346

📍 **Parc Veilleux**
Avenue de la Chaudière
 Borne 4040

OUVERTURE

Début juin - 9 h à 21 h

POUR CONNAÎTRE LES CONDITIONS :
 loisirs.saint-georges.ca/conditions-des-activites-exterieures



GRATUIT



PALET (SHUFFLEBOARD)



📍 Parc des Sept-Chutes
1590, 49^e Rue Nord
2 terrains

Borne 4712

GRATUIT

Prêt d'équipement
disponible

ROLLER-HOCKEY



📍 À l'intérieur du centre
sportif Lacroix-Dutil
11121, 1^{re} Avenue

Borne 2058

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155, poste 3328

COÛT 42 \$ / HEURE

PATIN À ROUES ALIGNÉES



📍 Sentier Optimiste, Parc Veilleux
avenue de la Chaudière

Borne 4040

VOLLEYBALL DE PLAGE



📍 Parc des Sept-Chutes
1590, 49^e Rue Nord
6 terrains

Borne 4712

RÉSERVATION

☎ 418 228-8155, poste 7633

COÛT 8 \$ / HEURE / TERRAIN



Les fêtes
Saint-Georges



VILLE DE
SAINT-GEORGES

SAMEDI 11 JUILLET

sur la rivière entre l'île Pozer et la rive est

**Rassemblez votre équipage
et relevez le défi !**





**COURSE
DE BATEAUX-
Dragons**
2026
SAINT-GEORGES



**INSCRIPTION
EN LIGNE**

- 16 personnes (dont 6 femmes)
- Avoir 16 ans et + la journée de l'événement
- Participation à 3 courses par équipe (200 m)
- Coût : 575 \$ taxes incluses
- Pour information : 418 228-6741, poste 3336

crédit photo : Alain Rodrigue

CENTRE CULTUREL MARIE-FITZBACH

☎ 418 226-2271

f /Fitzbach

✉ ccmf@saint-georges.ca

🌐 ccmf.saint-georges.ca

📺 centreculturelmarie-fitzbach

📍 250, 18^e Rue



Borne 4245

HORAIRE

Lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi et dimanche de 10 h à 17 h



BIBLIOTHÈQUE

CARTE DE MEMBRE

Pièces exigées pour abonnement ou réabonnement :

- Preuve de résidence reconnue (permis de conduire)
- Carte d'étudiant valide (si requise)
- Pièce d'identité

Les abonnés peuvent emprunter pour 21 jours :

- 10 livres ou revues reliées
- 4 livres numériques
- 4 disques compacts
- 2 DVD
- 2 casse-têtes
- 2 revues
- 4 nouveautés en location (4 \$ chacune)

COÛTS

Résidents Gratuit

Non-résidents

Détenteur d'une carte-loisirs Gratuit

Famille 200 \$

Adulte (18 ans et +) 100 \$

Étudiant à temps plein (18 à 21 ans) 50 \$

Enfant (17 ans et -) 50 \$

PROGRAMME UNE NAISSANCE, UN LIVRE

POUR LES BÉBÉS DE 0 À 12 MOIS

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux :
le goût des livres et de la lecture.

Inscrivez votre bébé au programme et obtenez
gratuitement une trousse bébé-lecteur comprenant :

- Un livre cartonné;
- Un exemplaire du magazine Enfants Québec;
- Et bien d'autres surprises.

Résidents de Saint-Georges seulement.
Preuve de résidence et d'identité requises.



SERVICES EN LIGNE



- Renouvellements de prêts
- Abonnements
- Emprunts de livres numériques et audios
- Suggestions d'achat
- Cours en ligne
- Et plus...

**Vous voulez emprunter des livres numériques,
mais vous ne savez pas comment ?**

Trouvez la marche à suivre et les
renseignements nécessaires :
ccmf.saint-georges.ca/collections-et-services

CENTRE D'ART ET D'EXPOSITION

GRATUIT

Expositions estivales

14 MAI AU 16 AOÛT 2026

Thématique : Célébrons la couleur

- **Terre et eau : prendre racine** / Chantal St-Pierre
- **Abécédaire de marionnettes** / Louis Bergeron
- **Briser le vent** / Julien Paré
- **Fernand Nault : Une passion, un legs** / André Laprise, commissaire
- **Mélancolie mobile** / Richard Geoffrion
- **Célébrons la couleur** / OSCART | EXPOSITIONS
- **La douceur contre-attaque** / Annick Gaudreault

Expositions automnales

27 AOÛT AU 8 NOVEMBRE 2026

Thématique : Tant de choses à raconter

POUR DÉCOUVRIR LES EXPOSANTS :

 ccmf.saint-georges.ca/centre-dart-et-dexposition

Location de salles

Pour organismes, activités culturelles ou autre.

Coûts applicables selon le règlement de tarification.

Information :  418 226-2271, poste 3354

OSCAR | BOUTIQUE

Pour des cadeaux uniques... Ça vaut le détour!

 oscart.ca/boutique

ACTIVITÉS OFFERTES

Mission découverte!

Parcours d'observation sous forme de rallye à faire seul ou en famille pour visiter les expositions.

Visites animées sur réservation

Pour tous les types de groupes :

- Groupes scolaires (tous les niveaux)
- Groupes associatifs (FADOQ, etc.)
- Familles

Rallye Dico-culturel

Un nouveau rallye chaque mois.

 ccmf.saint-georges.ca/rallyes

Activités culturelles de tous les genres

- Concerts
- Rencontres d'artistes
- Conférences
- Cours et ateliers culturels



Informations et inscription :
ccmf.saint-georges.ca/concours



Thématique : Il était une fois

ORGANISMES PRÉSENTS AU CENTRE CULTUREL

Art en Beauce LA COLLECTION

 collection-artenbeauce.org

 info@collection-artenbeauce.org

 418 478-5646

 [/collection.artenbeauce](https://www.facebook.com/collection.artenbeauce)

OSCAR | Organisme de soutien à la création artistique

 oscart.ca

 info@oscart.ca

 581 681-0746

 [/OscartenBeauce](https://www.facebook.com/OscartenBeauce)

Club de Scrabble

 Ria Dewulf : 418 225-3215

 Louise Maheux : 418 228-7681

Société de Généalogie de la Beauce

 sgbce@globetrotter.net

Société historique Sartigan

 shsartigan.com

 shsartigan@hotmail.com

 418 227-6176

 [/shsartigan](https://www.facebook.com/shsartigan)

Club de lecture Crock-Livres 2026

Une surprise et un coupon de tirage seront remis aux 5^e, 10^e et 15^e livres lus. Plusieurs prix de participation offerts en tirage à la fin de l'été.

👤 Enfants de 4 à 13 ans

- Passeport-jeu offert pour les enfants d'âge préscolaire
- L'enfant doit être membre de la bibliothèque municipale de Saint-Georges (abonnement gratuit pour les résidents)
- L'enfant doit avoir 4 ans au 1^{er} octobre 2026

📅 Durée

Du 25 juin au 9 août

📖 Inscription

En ligne du 29 avril au 11 juin

ccmf.saint-georges.ca/bibliotheque/programmes
L'enfant doit posséder sa carte de bibliothèque et celle-ci doit être valide au moment de l'inscription.

À la bibliothèque du 12 au 23 juin

Aucune inscription possible après cette date

💰 Coût

Gratuit

À gagner

100 prix à gagner : 1 vélo, 1 ensemble de camping, trottinettes, jeux de plein air, jeux de société et certificats-cadeaux.
Venez admirer notre superbe vitrine à la bibliothèque.
Merci à nos nombreux et généreux commanditaires!

Une façon
amusante
d'encourager
la lecture
pendant
l'été !



**Jeudi 13 août
18 h 30**

Grande fête de clôture

À l'espace Carpe Diem

Apportez vos chaises
et couvertures



Inscriptions en ligne

ccmf.saint-georges.ca/bibliotheque/programmes

**S'inscrire
en ligne**



VILLE DE
SAINT-GEORGES

📞 418 226-2271

🌐 ccmf.saint-georges.ca

📱 /fitzbach

Récitals de l'été georgien



*Soirées musicales gratuites
tous les mercredis de l'été*

Gratuit

3 au **19**
juin **août**

Beau temps, mauvais temps

Rendez-vous à l'**Arboretum*** de **19 h à 20 h 15**

Apportez chaise et bonne humeur

Un style de musique différent
chaque semaine pour le plaisir de tous !

📞 418 226-2271 | 🌐 ccmf.saint-georges.ca | 📺 / Fitzbach | 🚏 TAXI BUS Borne 4255

* Le parc se situe dans la 18^e Rue, entre la 1^{re} avenue Clermont-Pépin et le boulevard Dionne dans le secteur Ouest.

ACTIVITÉS ESTIVALES



© Adobestock

11 au 17 mai

Semaine québécoise des familles

Programmation détaillée sur notre site Web :

loisirs.saint-georges.ca

☎ 418 228-8155, poste 4689



Gratuit

Samedi 6 juin

Pêche en ville

Dès 8 h

Parc des Sept-Chutes

Ensemencement de poissons

☎ 418 228-8155, poste 2242



© Qc.SkateboardCamp

Gratuit

Samedi 13 juin

Initiation / cours de skateboard

13 h à 16 h

Au skateparc

Avec Qc.SkateboardCamp

☎ 418 228-8155, poste 2242



Mardi 23 juin

Fête nationale

Soirée musicale

À l'espace Carpe Diem

Programmation

Dès 17 h

Food trucks et musique d'ambiance

19 h à 20 h 30

Hommage à Bob Bissonnette

21 h à 22 h 30

Pour un instant

22 h 30

Feux d'artifice

☎ 418 228-8155, poste 2238



Mouvement national des Québécoises et Québécois



Gratuit



Gratuit

© Adobestock

3 juillet et

7 août

Cinéma plein-air

Premier film (familial) : 18 h

Deuxième film (classé 13 ans et +) : 20 h 30

Pour connaître les films qui seront diffusés, suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site Web.

☎ 418 228-8155, poste 2242

Mercredi 1^{er} juillet

Fête du Canada

Fête familiale

De 10 h à 16 h

Au parc des Sept-Chutes

Au programme : lever du drapeau, mini ferme, spectacle acrobatique de chiens, sculpteur de ballons, food truck, atelier créatif, maquillage, animations ambulantes, gâteau, discomobile, lancer de la hache.

☎ 418 228-8155, poste 2242



Gratuit

© Alain Rodrigue

Navettes gratuites à partir du stationnement du centre culturel Marie-Fitzbach jusqu'au parc des Sept-Chutes.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Mercredi 1^{er} juillet

Fête du Canada

Soirée musicale

À l'espace Carpe Diem

Programmation

Dès 17 h

Food trucks et musique
d'ambiance

18 h 30 à 20 h

Hommage à Johnny Cash

20 h 30 à 22 h

LBA Band

22 h

Spectacle de drones lumineux
au-dessus de la ville

☎ 418 228-8155, poste 2238

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada



Gratuit



Gratuit

© Qc.SkateboardCamp

Samedi 11 juillet

Course de bateaux-dragons

Dès 8 h, venez profiter de l'ambiance!

Rivière Chaudière, sur l'île Pozer

Inscrivez votre équipe!

☎ 418 228-8155, poste 3336

Plusieurs nouveautés !



Vendredi 4 septembre

Démonstration et compétition amicale

18 h à 21 h

Au skateparc

Avec Qc.SkateboardCamp

☎ 418 228-8155, poste 2242



Nos activités et événements sont publiés
sur notre page Facebook : [LoisirsSaintGeorges](#)
et sur notre site Web : [loisirs.saint-georges.ca](#)



ORGANISMES ACCRÉDITÉS (MINEURS)



Association de tennis et de racquetball mineur de Saint-Georges de Beauce inc.

Inscription de juillet à mai
Kathy Larochelle (présidente)
☎ 418 228-2020
🌐 tennisbeauce.com
✉ atrmbeauce@gmail.com



Association des joueurs de hockey mineur Saint-Georges inc.

Inscription de juillet à octobre
Charles-Éric Vallée (président)
☎ 418 225-7015
🌐 ajhmsg.com
✉ ajhmsg@outlook.com



Association du soccer mineur Saint-Georges inc.

Isabelle Poulin (directrice générale)
☎ 581 825-0909
🌐 ascalon.club
✉ dg@ascalon.club



JAYS - Association de baseball mineur de Saint-Georges

Inscription de février à avril
Gino Giroux (président)
☎ 418 221-2984
🌐 jaysbeaucsud.com
✉ abmsg@hotmail.ca



Chorale les Rossignols

Inscription en août et septembre
Pascal Simard (président)
☎ 418 957-9108
🌐 choralrossignols.e-monsite.com
✉ choralrossignols@hotmail.com



Club de gymnastique régional Voltige

Inscription septembre, janvier et juin
Jonathan Shink (président)
☎ 418 222-0974
🌐 clubvoltige.com
✉ voltige@telus.net



Club de judo Saint-Georges

Inscription août et décembre
Marie-Eve Soullière-Dumas (présidente et trésorière)
☎ 581 744-2185
🌐 judobeauce.com
✉ admjudostgeorges@gmail.com



Club de natation régional de Beauce

Inscription en septembre
Karine Vincent O'Keefe (présidente)
☎ 418 228-6741, poste 3347
🌐 natationcnrb.com
✉ natationcnrb@hotmail.com



Club de patinage artistique Saint-Georges inc.

Inscription en août
Lyne Beaudoin (présidente)
☎ 418 230-7770
✉ lynebeaudoin@telus.net
🌐 cpasg.ca



Corps de cadets 2625

Inscription en tout temps
Simon Gilbert (président)
☎ 418 227-1844
🌐 cc2625.ca
✉ comitecivil2625@gmail.com



© Adobestock



L'escadron 890 des Cadets de l'air

Inscription en septembre et janvier
Jonathan Gilbert (président)
☎ 418 227-1973
🌐 escadron890.ca
✉ 890aviation@cadets.gc.ca



Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan

Inscription en tout temps
Sylvie Nadeau (présidente)
Julie Barrette
☎ 418 227-6272
🌐 mdjbeaucsartigan.com
✉ direction@mdjbeaucsartigan.com



Groupe Scout et Guide de Saint-Georges

Inscription fin août
Andréanne Jutras (présidente)
☎ 418 999-8936
✉ andreanne.jutras1982@gmail.com

PARCS ET ESPACES VERTS

25 PARCS MUNICIPAUX À SAINT-GEORGES



	Fontaine adapté	Aménagements floraux	Balanoires pour handicapés	Baseball	Basketball	Commodités sanitaires	Descente bateaux et quai	Espaces verts	Jardin communautaire	Jeux d'eau	Lac ou rivière	Modules de jeux et balanoires	Palet (shuffleboard)	Patins à roues alignées	Pétanque	Pickleball	Pique-nique	Piscine	Roller-hockey	Sentiers cyclables	Sentiers vélo de montagne	Sentiers pédestres	Skatepark	Soccer	Stationnements	Table de pique-nique adaptée	Tennis	Volleyball de plage	Sculptures Beauce Art	
Le parc Pomerleau sera fermé pour la saison estivale 2026 et la saison hivernale 2026-2027 pour des travaux majeurs.																														



AÉROFÊTE DE BEAUCE

PRÉSENTÉ PAR



ULTIMA
FENESTRATION

24 juin

Billets
en vente



**Le jour de l'événement, AUCUN véhicule ne sera accepté sur le site.
Plusieurs navettes seront accessibles aux endroits suivants :**

1 Arrêt Carrefour
(devant Sports Experts)

**2 Arrêts Walmart
et Canadian Tire**

3 Arrêt Place Centre-Ville
(côté rivière)

4 Arrêts Rona et Canac

**5 Arrêts IGA Rodrigue et Filles
et usines Beaubois-Pomerleau**

**6 Arrêts école des Deux-Rives,
Comact, Sinto, garage municipal
et Soudure de Beauce**

7 Arrêt école Pozer
Autobus pour personnes à mobilité réduite

Pour information : aerofetedebeauce.com